

ALORS QUE LA QUATRIÈME VAGUE N'EST QU'À SES DÉBUTS

LES RECOMMANDATIONS DU PR SENHADJI

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7148 – LUNDI 22 NOVEMBRE 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Gestion des risques majeurs

LES FUTURS PRÉSIDENTS D'APC INTERPELLÉS

Page 5

LE MINISTRE ISRAÉLIEN DE LA DÉFENSE PROCHAINEMENT AU MAROC

VERS LA CRÉATION D'UNE BASE MILITAIRE PRÈS DE MELLILA



C'est dans un contexte de tension extrême dans la région nord-africaine que le ministre israélien de la Défense, Benny Gantz, va entamer mercredi prochain une visite au Maroc. Selon Tel Aviv, Gantz devrait signer un accord de défense avec le royaume marocain, rencontrer son homologue et le ministre des Affaires étrangères Nasser Bourita.
Page 3

SAHARA OCCIDENTAL

Les sociétés étrangères appelées à quitter le territoire

Page 3

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Plus de 2 000 morts en 2021

Page 4

CHANGEMENT DE SYSTÈME DE COMPÉTITION DE LA LIGUE 1

Charaf-Eddine Amara : «c'est une démarche inévitable»

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

IMMEUBLE EN CONSTRUCTION SUR UNE FALAISE À BIR-MOURAD RAÏS

La destruction recommandée

LA DESTRUCTION du bâtiment en construction sur une falaise en partie effondrée à Bir-Mourad Raïs, suite aux fortes chutes de pluie, est recommandée, a fait savoir dimanche à Alger le président du club algérien des risques majeurs, Abdelkrim Chelghoum.

«Ce bâtiment, construit au bord d'une falaise, ne peut pas tenir, car les glissements de terrain sont évolutifs. Il n'y a aucune autre alternative que de le détruire», a estimé M. Chelghoum sur les ondes de la Radio algérienne.

Il a souligné que cette promotion immobilière en cours de réalisation, de sept étages en surface et de quatre à cinq étages en sous-sol, «n'aurait jamais dû être construite sur ce site et que le permis de construire n'aurait pas dû être délivré».

M.Chelghoum a demandé aux pouvoirs publics de procéder au «démembrement» du bâtiment de «façon technique intelligente pour ne pas toucher l'environnement et le voisinage».

Mardi soir, un effondrement rocheux d'une falaise surmontée d'une construction, au niveau de la station de transport des voyageurs de Bir- Mourad Rais a été enregistré. Suite à quoi, les services de la wilaya d'Alger ont fermé provisoirement la station de transports pour protéger les citoyens.

Pour ce qui est de la promotion immobilière, une expertise a été engagée par les services concernés du CTC d'Alger pour évaluer les risques, selon la Direction des travaux publics.

Par ailleurs, M. Chelghoum a tenu à dire que «le cœur du problème de la prévention des risques majeurs c'est le choix des terrains à construire», ajoutant que «la cause principale des effondrements c'est le sol mal choisi», pourtant, la loi sur les risques majeurs en vigueur est «très claire», a-t-il souligné.

En réaction aux dégâts causés sur l'ensemble du territoire national par les dernières chutes de pluie, il a indiqué que «ce que nous vivons actuellement ce sont les carences et les défaillances de la non-participation et de l'impréparation dans la gestion des risques au niveau des communes».

«Cela signifie que les mesures préventives basiques minimales ne sont pas implémentées au niveau des périmètres» où les pluies ont causé des glissements de terrain et des effondrements de constructions.

Les dernières intempéries ont dévoilé, selon lui, le «bricolage» fait au niveau de l'urbanisation et de l'aménagement du territoire.

Il a, enfin, estimé qu'»il est grand temps de revoir les responsabilités des uns et des autres, et la tutelle des institutions qui doivent gérer les grandes catastrophes naturelles et technologiques», en relevant, tout de même, que «la mairie représente la colonne vertébrale de l'organisation de toute prévention contre les risques majeurs». **M. D.**

ALORS QUE LA QUATRIÈME VAGUE N'EST QU'À SES DÉBUTS

Les recommandations du Pr Senhadji

La quatrième vague du coronavirus s'installe en Algérie. Même si elle n'est qu'à sa première étape, une éventuelle flambée des contaminations est attendue les prochaines semaines, comme l'ont affirmé les spécialistes à l'instar du Pr Kamel Senhadji, lequel n'écarte pas un retour au confinement sanitaire. Des mesures pour faire face à la quatrième vague s'imposent, dont l'instauration du pass sanitaire.



Alors que le pays vit un retour à la normale depuis quelque temps avec la levée des restrictions et une reprise quasi-totale des activités, conditionné par le respect du protocole sanitaire et, dans certains endroits, par l'instauration d'un pass sanitaire, une augmentation des contaminations quotidiennes au coronavirus annonçait l'arrivée d'une nouvelle vague, comme c'est le cas dans plusieurs pays du monde. Les alertes émanant des spécialistes ont mis en garde contre cette quatrième vague, surtout que les mesures préventives sont abandonnées et que la vaccination n'attire pas les citoyens. Cette quatrième vague est donc là et le nombre de contaminations risque d'augmenter ces prochains jours. Le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le Pr Kamel Senhadji, a affirmé que «la quatrième vague est désormais parmi nous», signalant qu'elle n'est encore qu'à ses prémices. S'exprimant hier sur les ondes de la Chaîne 1, il a prévenu contre une flambée des contaminations les prochains jours, n'écartant pas un retour au confinement sanitaire dans le pays. Une décision qui, a-t-il souligné, est du ressort des hautes autorités du pays. L'arrivée de cette nouvelle vague de contamination est le résultat de l'abandon des mesures préventives ainsi que le faible taux de vaccination. L'intervenant a en effet stigmatisé la négligence des mesures préventives contre le virus par la population et son refus de se faire vacciner. Une posture qui «va accélérer la flambée des contaminations», a-t-il averti.

Selon lui, et dans la perspective de limiter les dégâts de cette quatrième vague, deux mesures devront être mises en place. Il s'agit du confinement et de l'instauration du pass sanitaire, notamment pour accéder aux lieux publics. Il a, de ce fait, insisté sur la nécessité de se faire vacciner, jugeant que cette alternative constitue la seule solution pour une sortie effective de la crise sanitaire. L'instauration du pass sanitaire semble être donc la solution pour inciter les citoyens à se faire vacciner, comme il est recommandé par nombre de spécialistes et professionnels de la santé.

Car, estime-t-on, «il ne faut pas s'attendre à ce que les Algériens aillent se faire vacciner de leur propre chef», d'où la nécessité de changer de stratégie. Plusieurs pays du monde exigent aujourd'hui le pass sanitaires dans le milieu professionnel et les lieux publics. Un confinement des personnes non vaccinées est également imposé dans certains pays. Une manière d'inciter les populations à se faire vacciner.

Lilia Aït Akli

TIZI OUZOU

Fermeture d'un lycée à cause du coronavirus

LE LYCÉE Sahoui Aldjia d'Azazga est fermé pour une dizaine de jours par mesure préventive suite à l'apparition de plusieurs cas de Covod-19 parmi les élèves et le corps enseignant, a annoncé ce dimanche un communiqué de cet établissement scolaire.

Cette mesure, décidée par la commission de santé de wilaya, la direction de l'éducation et les autorités locales de cette localité, intervient suite à la découverte de plusieurs cas de contamination au coronavirus durant plusieurs jours faisant craindre l'apparition d'un cluster au sein de l'établissement, a appris le Jeune Indépendant auprès de la wilaya.

Les responsables de la direction de l'éducation de la wilaya ont souligné que cette mesure préventive a été prise sur instruction de la commission sanitaire de la wilaya après le constat de deux élèves de cet établissement éducatif lesquels ont contracté le virus en dehors du milieu scolaire.

Ces mêmes responsables ont aussi jugé nécessaire l'ensemble des parents à signaler tout symptôme de maladie constaté chez leurs enfants, et ce en vue de procéder immédiatement au traitement médical.

La direction de l'éducation de la wilaya de Tizi Ouzou a tenu enfin à rappeler que la pandémie du coronavirus n'est toujours pas totalement éradiquée d'où l'extrême prudence à observer.

Il est à relever enfin que suite au signalement de ces deux cas de contamination au lycée d'Azazga, une instruction est adressée à l'ensemble des chefs d'établissements scolaires de la wilaya de Tizi-Ouzou quant au maintien rigoureux du dispositif préventif qui a été déjà mis en place dès la rentrée scolaire de l'année en cours.

Après Blida, Tizi- Ouzou a été l'une des villes les plus touchées, depuis mars 2020, par la Covid-19 qui a coûté la vie à de nombreux médecins et membres du corps enseignant. Des lycées et des écoles avaient déjà été fermé par la direction de l'éducation de la wilaya de Tizi Ouzou notamment à Ain El Hammam, Boukhalfa et Azazga.

Par ailleurs, il a été constaté que les enseignants et autres travailleurs du secteur de l'éducation dans la wilaya de Tizi Ouzou se montrent réticents face au vaccin. Depuis le début de l'opération de vaccination, seulement 25% parmi la grande famille de l'éducation ont accepté de se faire vacciner, selon les services de santé de la wilaya

En septembre, les directeurs des établissements du cycle moyen ont organisé un sit-in devant la direction de l'éducation pour exprimer leur mécontentement suite aux mesures sanitaires auxquelles les pouvoirs publics les ont obligées à exécuter.

Les directeurs avaient fait savoir que vu les prérogatives et les moyens limités dont ils disposent, ils étaient dans l'incapacité à exiger des élèves, enseignants et autres travailleurs relevant de leur autorité le pass sanitaire et encore moins les obliger à se faire vacciner contre la Covid-19.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

LE MINISTRE ISRAÉLIEN DE LA DÉFENSE PROCHAINEMENT AU MAROC

Vers la création d'une base militaire près de Mellila

C'est dans un contexte de tension extrême dans la région nord-africaine que le ministre israélien de la Défense, Benny Gantz, va entamer mercredi prochain une visite au Maroc. Selon Tel Aviv, Gantz devrait signer un accord de défense avec le royaume marocain, rencontrer son homologue et le ministre des Affaires étrangères Nasser Bourita.

Il y a trois mois, c'est le ministre des AE, Yair Lapid, qui s'est rendu à Rabat pour inaugurer officiellement le bureau de liaison israélien et signer divers accords, dont le début des vols directs réguliers et des liaisons aériennes commerciales vers Israël. Selon les observateurs, ces actions entrent dans le cadre d'une normalisation diplomatique qui fait son chemin depuis quelques années, comme l'ont fait les Emirats arabes unis et le Bahrein avec l'entité sioniste. Or, celle qui se fait au Maroc est tout à fait différente. Le régime du Makhzen a sauté le pas et franchi des paliers dangereux et risqués. Car la visite de Gantz est avant tout stratégique et militaire. En plus d'un accord de coopération en matière de défense aux clauses secrètes, c'est la création d'une base militaire dans la ville d'Afsous à Nador, dans la région du Rif au nord du royaume, qui suscite les polémiques et les débats.

Les experts militaires s'interrogent sur le choix de l'emplacement de cette base, sa capacité, sa nature et surtout ses objectifs. Située près de l'aéroport de Laroui au sud de Mellila, territoire espagnol, cette base suscite les inquiétudes des autorités espagnoles. Selon un quotidien ibérique, le projet en question a suscité les craintes des autorités espagnoles qui «ont considéré la question comme une menace pour la sécurité de la ville espagnole de Melilla, située à seulement 68 kilomètres de la région» où est prévue la réalisation de cette base militaire.

Citant des experts espagnols, la même source a ajouté que «des responsables du renseignement étranger ont mis en garde contre ce projet qui va au-delà, selon eux, des accords dits d'»Abraham» signés en octobre 2020» entre l'entité sioniste et un nombre de pays arabes. Des inquiétudes qui s'ajoutent aux craintes des autorités de Madrid, en raison notamment de l'autorisation accordée par le Maroc à une société qatarie d'effectuer des forages pétroliers près des eaux des îles Canaries, ce qui inquiète les autorités de l'archipel.



Pour les observateurs, cette situation de provocation flagrante de la part du Makhzen envers ses voisins est un pas de plus vers le pourrissement dans la région, alors que l'accélération dans le rythme de cette normalisation provoque un torrent de colère populaire au sein de la société marocaine. Pour d'autres analystes, l'accord de défense entre Rabat et Tel Aviv et la création de cette base militaire non loin des frontières algériennes visent surtout à faire capoter le sommet arabe qu'abritera Alger en mars prochain, à travers des manœuvres sournoises visant la division et l'échec programmé de ce sommet, dont l'ordre du jour verra le retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe, le soutien à la cause palestinienne.

Mohamed K.

TENSIONS AU SAHARA OCCIDENTAL

Les sociétés étrangères appelées à quitter le territoire occupé

LE FRONT POLISARIO a appelé toutes les sociétés étrangères à « se retirer immédiatement » du Sahara occidental, en ce sens que leur présence dans la région constitue une « violation flagrante » des dispositions du droit international. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué sanctionnant les travaux de la cinquième session ordinaire du Secrétariat national du Front Polisario.

Le Front Polisario a lancé un appel urgent à l'adresse de toutes les sociétés étrangères impliquées par les autorités de l'occupation marocaines, afin de « quitter immédiatement » le territoire sahraoui, considérant que leur présence dans la région serait « une violation flagrante des dispositions du droit international ».

Dans ce contexte, le Front Polisario a qualifié l'appel introduit par le Conseil européen, conjointement avec l'Espagne et la France, de source de préoccupation profonde, dans la mesure où « il démontre la conspiration montée par certaines parties européennes avec l'occupant marocain, pour continuer à piller les richesses du peuple sahraoui, et témoigne de la tentative d'entraver le processus de décolonisation ».

L'annulation des deux accords signés entre l'Union européenne et la puissance occupante et élargis au territoire sahraoui « consacre au Front le statut de seul représentant légitime du peuple sahraoui en mesure de plaider pour ses droits et défendre ses intérêts », a souligné le Secrétariat national. D'autre part, le Front Polisario a condamné « le rôle négatif » joué par la France depuis le déclenchement du conflit au Sahara occidental, affirmant qu'il ne cessera pas de revendiquer à ce pays, aujourd'hui à deux doigts de la présidence de l'Union européenne, outre sa qualité de membre permanent au Conseil de sécurité, une contribution positive et de manière constructive à établir la paix et la sécurité dans la région, en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à la liberté et à l'indépendance.

Septembre dernier, le Tribunal européen a décidé d'annuler les accords de pêche et d'agriculture UE/Maroc élargis au Sahara occidental occupé, affirmant qu'ils ont été conclus en violation de la décision de la Cour de justice de l'UE (CJUE) de 2016 et sans le consentement du peuple sahraoui.

Cette annulation en première instance des décisions du Conseil européen avait été annoncée le 29 septembre dernier par le tribunal de l'UE, à la suite d'un recours de la République démocratique sahraouie qui avait alors salué « une victoire ».

Elle concernait un accord entre l'UE et le Maroc modifiant les préférences tarifaires accordées par l'UE aux produits d'origine marocaine, ainsi qu'un accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable.

Le conflit du Sahara occidental, ex-colonie espagnole, considéré comme un territoire non autonome par l'ONU, oppose depuis des décennies le Makhzen au Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui.

Mohamed M.

FACE AUX MENACES DU MAKHZEN ET SES ALLIÉS

Des experts en sécurité appellent à la cohésion nationale

DES EXPERTS en sécurité et chercheurs en histoire ont mis l'accent, à Alger, sur la nécessité de renforcer la cohésion nationale pour protéger la sécurité nationale des menaces du Makhzen et de ses alliés qui mènent "une attaque féroce" contre l'Algérie, soulignant que "faire face au danger extérieur, y compris la normalisation des relations entre le Maroc et l'entité sioniste est "une affaire d'Etat" qui exige la mobilisation de tous pour faire avorter les plans qui ciblent l'unité nationale.

Ces experts intervenaient lors du Forum du quotidien El Hiwar qui a organisé une conférence, à laquelle ont pris part l'ancien colonel Ahmed Adhimi, le chercheur en histoire, Djamel Yahiaoui et le penseur Lakhdar Rabhi sous le thème "Protection de la sécurité nationale" pour jeter la lumière sur les dangers extérieurs qui menacent l'Algérie.

Dans sa communication intitulée "le danger du Makhzen et le Sahara occidental", M. Adhimi a souligné que "lorsqu'il s'agit des intérêts de l'Etat et de sa sécurité extérieure, tous doivent s'unir contre le danger extérieur", ajoutant que "le Makhzen et ses alliés représentent un véritable danger pour notre pays, c'est pourquoi nous devons faire preuve d'un haut degré de conscience et de vigilance pour faire échouer toutes les manœuvres".

La question de la protection de la sécurité nationale "ne relève pas de la seule responsabilité de l'Armée. Elle est du ressort de tous les Algériens, quelles que soient leurs tendances et leurs appartenances, car perdre le pays c'est perdre la vie", a-t-il soutenu, soulignant que "le peuple algérien est un peuple pacifique".

L'hostilité du Makhzen envers l'Algérie s'explique, entre autres, par ses visées expansionnistes dans la région, le royaume du Maroc et l'entité sioniste étant les seuls dans le monde dont les frontières ne sont pas délimitées, a-t-il précisé, rappelant que le Maroc "n'a pas encore présenté sa carte a l'ONU comme l'a fait l'Algérie, en raison de sa politique expansionniste au détriment de ses voisins".

Le même expert a expliqué comment le régime marocain a parié, dans sa politique expansionniste, au détriment des frontières algériennes, sur la situation de l'Algérie post-indépendance, de même qu'il a misé, durant la décennie noire que le pays a connue et a soutenu des groupes terroristes. Or, poursuit-il, tous ses plans ont échoué, investissant, dès lors, dans une guerre non déclarée visant a noyer l'Algérie par des tonnes de "venins", pour engourdir le peuple.

L'intervenant a dénoncé le fait que le régime marocain ait amené l'entité sioniste au seuil des frontières algériennes, pointant du doigt la détermination du Maroc a signer des accords de sécurité avec l'entité et a mettre en place une éventuelle base militaire.

Historiquement, l'Algérie a adopté la politique du bon voisinage avec le Maroc, et n'a jamais eu de problème avec le peuple marocain. Cependant le Makhzen développe un complexe envers l'Algérie et use de tous ses moyens pour cibler notre pays, a-t-il souligné.

Et de faire part de cette guerre médiatique menée contre l'Algérie par le Maroc et l'entité sioniste, afin de ternir son image a l'étranger et la promouvoir comme étant un "pays de répression et de terrorisme". Une telle situation requiert une véritable riposte a cette guerre, a-t-il conclu, appelant a "raffermir la cohésion nationale et hisser le niveau de conscience des individus".

S.O.B.

24e SESSION DE LA COMMISSION UNIVERSITAIRE

Promotion de 100 chercheurs permanents

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a déclaré, hier dimanche à Alger, que la promotion de 100 chercheurs permanents lors de la 24e commission universitaire nationale des chercheurs permanents s'expliquait par l'adhésion d'un grand nombre de candidats à la transition numérique.

Présidant la cérémonie d'annonce des résultats de cette session qui a vu la promotion de 100 chercheurs permanents, le ministre a précisé que l'augmentation considérable du nombre de candidats (122) par rapport à la précédente session (23) dans les deux catégories concernées par la promotion, à savoir la promotion du grade de professeur de recherche «A» au grade de directeur de recherche et la promotion du grade de professeur de recherche «B» au grade de professeur de recherche «A» s'explique par l'adhésion des chercheurs permanents à la transition numérique.

M. Benziane a souligné que son département veillait à «améliorer en permanence la plateforme numérique de promotion des chercheurs permanents», précisant que la tenue de cette session par voie numérique, du 25 septembre au 11 novembre, a facilité aux chercheurs permanents, à travers tous les centres de recherche et les unités relevant du secteur ou sous tutelle d'autres secteurs ministériels, la gestion de leurs dossiers de promotion.

Cela permettra de faire passer le nombre des encadreurs de recherche (directeur de recherche et enseignants chercheur «A») de 505 à 605 du nombre global des chercheurs permanents dont le nombre est de 2199 à travers tous les centres de recherche et les unités.

Toutes ces promotions en matière d'encadrement de recherche scientifique dans les domaines des sciences et de la technologie, des sciences élémentaires, des sciences de la terre et de la vie, des sciences sociales et humaines permettront de «promouvoir la performance de la recherche scientifique et du développement technologique dans les centres de recherches».

Ces promotions y seront également «un appui», à travers ce que ces élites produisent en matière de «recherche scientifique d'application utile et de satisfaction des besoins des secteurs socio-économiques, et à travers ce qu'elles produisent comme recherches scientifiques qu'elles publient». A l'occasion, M. Benziane a indiqué que sur un total de 62 candidats, 50 enseignants chercheurs de classe «A» ont été promus au grade de directeur de recherches, répartis sur les filières des Sciences et technologies (16), les sciences fondamentales (12), les sciences de la Terre, de l'univers et de la vie (13), ainsi que sur les sciences sociales et humaines (9). S'agissant de la promotion du grade d'enseignant chercheur de classe «B» au grade d'enseignant de classe «A», il a été procédé à la promotion de 50 sur un total de 60, répartis sur les filières des sciences et technologie (26), des sciences fondamentales (13), des sciences de la Terre, de l'univers et de la vie (7), ainsi que sur les sciences sociales et humaines (4).

H. B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Plus de 2 000 morts au cours des 9 premiers mois de 2021

Les accidents de la route continuent à endeuiller les familles algériennes. On ne parle plus d'accidents mais d'un véritable terrorisme routier. Dans son dernier bilan des accidents de la route, le commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a fait état de 5 597 accidents de la circulation survenus durant les neuf premiers mois de l'année en cours, causant la mortde plus de 2 000 personnes.



Le représentant de la Gendarmerie nationale, Kamal Boujehit, qui s'exprimait hier sur les ondes de la Chaîne 1 de la radio nationale, a indiqué que les unités de gendarmerie ont enregistré, depuis janvier 2021, 5 597 accidents de la circulation sur leur territoire national, causant la mort à 2 063 personnes et des blessures dont la gravité varie à 2 871 autres. Des chiffres effarants qui témoignent de l'ampleur du drame répété et quotidien sur nos routes.

L'intervenant a insisté sur le facteur humain qui demeure, selon lui, la principale cause avec un taux de 85,64% d'accidents de la circulation enregistrés durant ces neuf mois de l'année 2021, et ce en raison du non-respect du code de la route, de la vitesse excessive et des dépassements dangereux.

Kamel Boujehit a souligné que le commandement chargé de la route nationale a proposé la duplication des routes témoins d'accidents de la circulation mortels et dangereux, le renforcement des mécanismes de contrôle sur les activités de transport de passagers et de marchandises ainsi que celui des auto-écoles, en plus de l'intensification des cours de formation destinés au moniteurs d'auto-écoles. Le commandement recommande également de durcir les pénalités pour les accidents de la circulation en cas de récidive, en les doublant en cas d'accidents commis par des conducteurs de transport de voyageurs et de marchandises, en plus d'améliorer l'état du réseau routier qui a sa part de responsabilité dans la recrudescence des accidents de la route.

Pour sa part, la chargée de l'information et de la communication à la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), Fatma Khellaf, a mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'action commune pour ancrer la culture routière au sein de la société, face à la recrudescence du nombre de victimes d'accidents de la circulation ces dernières années.

Cette recrudescence du nombre d'accidents est due principalement au facteur humain, à l'excès de vitesse, aux manœuvres dangereuses et au non-respect de la distance de sécurité, a indiqué Mme Khellaf, qui précise que les piétons sont également impliqués dans ces accidents, notamment en zones urbaines, outre les conducteurs de motocyclettes (21%), et ce en dépit du fait qu'elles ne représentent que 2,5% du parc national automobile.

Lynda Louifi

PRIX ANNUEL DU MUSÉE «CHICAGO ATHENAEUM»

Djamaâ El-Djazaïr remporte le prix de meilleure conception architecturale

LA MOSQUÉE d'Alger, «Djamaâ El-Djazaïr» a été choisie parmi les meilleures conceptions architecturales au monde en 2021 en remportant le Prix annuel du musée «Chicago Athenaeum» d'architecture et de design et le Centre européen pour l'architecture, le design artistique et les études urbaines, a annoncé hier dimanche l'ambassade des Etats-Unis à Alger.

L'ambassade américaine a présenté, à cette occasion, toutes ses félicitations à l'Algérie pour avoir remporté ce Prix attribué par le Chicago Athenaeum aux fins de hisser la connaissance et la conscience publique quant aux arts de l'architecture et du design.

La mosquée est la plus grande d'Afrique et la troisième plus grande au monde, après la mosquée Al-Haram à la Mecque et la mosquée Al-Nabawi à Médine.

Constituant un véritable pôle attractif à caractère religieux, culturel et scientifique, «Djamaâ El Djazaïr» se distingue à l'échelle internationale par son minaret, le plus haut au monde, long de 267 mètres et sa salle de prière de 20.000 m2 pouvant accueillir jusqu'à 120.000 fidèles. Déployée sur une superficie totale de 27,75 hectares sur le territoire de la commune de Mohammadia, Djamaa El Djazaïr dispose de 12 bâtiments indépendants dont une grande bibliothèque riche d'un fonds bibliothécaire d'un million de livres et pouvant recevoir 3.500 personnes.

Un centre culturel de 8.000 m2 de superficie, pouvant accueillir 3.000 personnes et une maison du Coran «Dar El Qoran», d'une capacité de 300 places, dédiée aux étudiants post-gradués algériens et étrangers en sciences islamiques et sciences humaines font partie également de ces bâtiments alliant modernité et authenticité.

Dans le domaine culturel et artistique, la Grande mosquée d'Alger est renforcée par une médiathèque, une vidéothèque, une filmothèque, un amphithéâtre de 500 places avec salle de projection, une salle de travail d'une capacité d'accueil de 30 à 50 personnes, des espaces de projection, des ateliers d'art et un pôle informatique.

«Djamaâ El Djazaïr» abrite aussi une immense esplanade, des jardins de détente, des espaces verts comportant plus de 700 variétés d'arbres, d'arbustes et de plantes, des bassins et des plans d`eau minutieusement aménagés, sans oublier les espaces dédiés à la restauration, aux loisirs, aux commerces ainsi qu'un hôtel de haut standing construit à proximité, disposant de 300 chambres.

L'édifice comprend également un parking de stationnement d'une capacité de 4.000 à 6.000 places construit sur deux niveaux au sous-sol, des blocs administratifs et des postes de protection civile et de sûreté.

Le toit de la salle de prière, qui s`élève à une hauteur de 45 mètres, supporte, quant à lui, une immense coupole dorée d`un diamètre de 50 mètres culminant à une hauteur de 70 mètres.

Quant au minaret, il comporte 43 étages desservis par des ascenseurs panoramiques permettant d'observer la baie d'Alger et ses environs. Chaque étage est doté d'un espace fonctionnel dont une aire d'entrée spacieuse, avec un grand foyer, prévu au pied du minaret, un musée et un centre de recherche pour l'art et l'histoire islamiques.

La Grande Mosquée d'Alger est dotée d'un système parasismique très performant capable d'absorber plus de 70% de l'accélération du séisme.

M. D.

GESTION DES RISQUES MAJEURS

Les futurs présidents d'APC interpellés

La gestion et l'organisation de toute action de prévention des risques majeurs incombent aux futurs présidents des Assemblées populaires communales (APC), a indiqué hier, sur les ondes de la chaine 3, le président du Club algérien des risques majeurs, Abdelkrim Chelghoum.



«La gestion des risques majeurs se fait à partir de la base et non du sommet, la mairie (APC, ndlr) représentant la colonne vertébrale dans l'organisation de toute action de prévention», a expliqué l'expert, à quelques jours des élections locales anticipées prévues le 27 novembre courant.

Abordant la loi 04-2020 sur les risques majeurs, il soutiendra que celle-ci est «excellente, mais son esprit n'a, à ce jour, pas été appliqué, étant donné que manquent encore 30 textes d'application, précisant que si la loi n'est pas appliquée d'ici 2 ans, l'Algérie connaîtra des catastrophes qu'elle ne pourra plus gérer. Et de rappeler les deux dernières Conférences organisées autour de cette thématique, en décembre 2020 et en mars 2021, mais dont les recommandations et propositions sont demeurées «lettre morte».

«Notre souci, c'est le coût acceptable avec le risque acceptable. Ce binôme doit être respecté dans n'importe quel projet», a-t-il insisté, faisant remarquer que l'aléa naturel est inévitable et ne change pas. L'Algérie continuera à être confrontée aux risques majeurs, «le problème réside dans la gestion défaillante de la commune», a indiqué l'expert, citant l'exemple de la gestion des ressources hydriques, qu'il qualifie de «contradictoire», l'eau potable étant absente du robinet alors que le cumul des averses a été considérable.

A ce titre, M.Chelghoum a plaidé pour la mise sur pied d'un Observatoire national, placé sous la tutelle de la Présidence de la République, qui sera appelé à gérer les risques majeurs.

«Il existe une Délégation des risques majeurs qui dépend du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, mais cette question relève de la sécurité nationale. Aussi, il y a lieu de revoir les responsabilités des uns et des autres, et la tutelle des institutions en charge des catastrophes.

«C'est pourquoi nous avons plaidé pour la mise en place d'un Observatoire national», a-t-il soutenu.

Si l'Organisation des Nations-unies a répertorié dix principaux risques majeurs, M. Chelghoum suggère, pour l'Algérie, de regrouper ces derniers en cinq familles, à savoir les risques géologiques, climatiques, pandémiques, industriels et pétrochimiques et ce, afin de mieux créer un soubassement de réflexions pour chacune de ces dernières.

Mohamed M.

ELECTIONS LOCALES

Appel à libérer l'élu de la domination de l'administration

LE CHANGEMENT au niveau local se concrétisera en libérant l'élu de la domination de l'administration et en optant pour un modèle de gouvernance pour l'édification d'une économie forte et créatrice de richesse. C'est ce qu'a indiqué hier depuis Constantine le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni.

Au cours d'un meeting populaire animé à la maison de la culture Malek-Haddad, dans le cadre de la campagne électorale en prévision des locales du 27 novembre courant, M. Zitouni, qui a mis l'accent sur «l'importance des compétences locales dans la réussite de la gouvernance locale», a insisté sur l'impératif de «libérer l'élu local de la domination de l'administration».

Le SG du RND qui a, dans ce cadre, appelé à «libérer l'action économique de la mainmise de l'administration'», a estimé que «toutes les solutions adoptées, au niveau local, depuis 1962 pour une relance économique ont échoué», d'où l'urgence, a-t-il ajouté, d'opter aujourd'hui pour «un système de gouvernance locale dans le domaine économique».

Insistant sur l'importance de «l'intelligence collective» pour la réussite des opérations de développement local et l'épanouissement économique, M. Zitouni a estimé que «tant que c'est l'administration centrale qui décide de l'action économique au niveau local, les choses n'avanceront pas».

Le responsable partisan, qui s'est longuement étalé sur la «régionalisation économique», considérée comme la solution à adopter pour permettre un développement solide et durable qui «rendra l'Algérien fier de son appartenance à sa patrie», a cité l'exemple de Constantine disposant de compétences et de potentialités avérées dans différents domaines, scientifique, agricole et touristique notamment, et qu'il s'agit d'exploiter pleinement au service d'une économie créatrice de richesse et d'emploi.

L'exploitation de ces énergies devra avoir lieu à travers des élus locaux, légitimement choisis par les citoyens, a souligné le même intervenant, qui a appelé à cultiver l'amour de la patrie et au «renforcement du front intérieur pour déjouer toute tentative de division visant ce grand pays dont l'histoire n'est plus à démontrer».

Insistant sur l'urgence de rompre avec la représentativité «fictive» des élus locaux, en leur conférant de larges prérogatives pour mieux accomplir leurs missions, M. Zitouni a appelé également à la révision des lois sur l'économie et l'investissement, entre autres, pour soutenir les actions du développement local.

Il a par ailleurs précisé que le RND plaide, à travers son groupe parlementaire, pour la révision de la loi sur l'information pour donner aux journalistes leurs pleins droits.

Le SG du RND, qui a évoqué l'histoire de son parti et ses réalisations, a rendu un vibrant hommage à son fondateur, feu Abdelhak Benhamouda, «l'enfant de Constantine qui demeurera l'une des figures emblématiques de l'Algérie».

M. M.

ASSEMBLÉES LOCALES

Appel à davantage de prérogatives

LE PRÉSIDENT du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaibèche, a estimé hier lors d'un meeting tenu à Ain M'lila «qu'il nécessaire de régler en profondeur la difficile problématique de l'abstention», affirmant que le changement escompté passe par une forte participation aux élections de renouvellement des assemblées populaires communales et de wilayas.

M. benbaibèche a estimé que «le changement ne peut avoir lieu sans une participation massive du peuple algérien aux prochaines élections car, dit-il, «aucun projet, ni aucune cause ne peuvent connaître de succès sans l'adhésion du peuple».

Et d'ajouter : «Nous sommes devant un défi majeur, celui de convaincre les citoyens de participer aux élections», affirmant que l'abstention lors de pareils rendez-vous électoraux «ne sert ni le peuple ni ses intérêts».

Saluant la constitutionnalisation du Hirak populaire, à l'initiative du président de la République Abdelmadjid Tebboune, l'intervenant a souligné que «le peuple est parvenu à mettre un terme à la corruption en descendant dans la rue lorsqu'il a été convaincu que le changement ne sera pas automatique».

M. Benbaibèche a plaidé, en outre, pour «davantage de prérogatives pour les assemblées populaires locales qui leur permettront de concrétiser le développement souhaité, recouvrer la confiance du peuple et résoudre ses problèmes».

De son côté, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale, Abou El fadhl Baadji a indiqué à Tlemcen, que sa formation politique visait à travers sa participation aux élections locales du 27 novembre à «hausser le niveau de rendement des élus locaux».

S'exprimant lors d'un meeting populaire organisé à la maison de la culture de Tlemcen, Abou El Fadhl Baadji a souligné que son parti a laissé à sa base l'initiative d'élaborer les listes électorales et qu'un suivi a été effectué par les organes centraux du parti pour que les candidats choisis soit représentatifs de toutes les catégories sociales.

«Notre parti est en reconstruction et nous souhaitons rester le leader des formations politiques dans le pays qui s'achemine vers l'avènement d'une Algérie nouvelle», a indiqué le chef du parti, ajoutant que «pour ce faire, nos candidats doivent être à la hauteur des nouvelles orientations du pays car le FLN dispose d'un programme ambitieux et réaliste pouvant résoudre de nombreux problèmes dans divers secteurs de développement à l'instar de la santé, l'éducation, l'agriculture et le tourisme et autres».

Le secrétaire général du FLN s'est ensuite étalé sur la relance du rôle de l'Algérie sur le plan international et régional en mettant en valeur le retour de la diplomatie algérienne sur la scène internationale qui contribue à stabiliser la région et toute l'Afrique.

Tout en exhortant ses candidats à respecter leurs engagements vis-à-vis du peuple, le secrétaire général du FLN les a également exhortés à redoubler d'efforts dans leur campagne électorale pour que les listes du parti remportent ces élections.

M. M.

SOUDAN

Le premier ministre Abdallah Hamdok de retour au pouvoir

Un accord a été conclu entre le premier ministre de transition, destitué en octobre, et le général Al-Bourhane, qui dirigeait le pays depuis le coup d'Etat. Mais l'annonce n'a pas altéré la mobilisation de la rue, dimanche.



Abdallah Hamdok, premier ministre mis à l'écart après le coup d'Etat militaire au Soudan, doit retrouver son poste en vertu d'un accord conclu avec l'homme fort du pays, le général Abdel Fattah Al-Bourhane, ont annoncé dimanche 21 novembre des médiateurs.

« Un accord politique a été conclu entre le général Bourhane, Abdallah Hamdok, les forces politiques et des organisations de la société civile pour un retour d'Hamdok à son poste et la libération des détenus politiques », a déclaré l'un des médiateurs soudanais, Fadlallah Burma, un dirigeant du parti d'opposition Oumma. Un groupe de médiateurs soudanais ont diffusé un communiqué confirmant l'accord.

Celui-ci inclut le rétablissement de M. Hamdok dans ses fonctions, la libération des détenus et le retour au consensus politique, légal et constitutionnel qui gérait la période de transition lancée après la chute en 2019 du régime du général Omar Al-Bachir en 2019, écarté par l'armée sous la pression de la rue.

« L'accord sera officiellement annoncé plus tard dans la journée, après la signature des termes de l'accord et de la déclaration politique l'accompagnant », selon le communiqué.

Les militaires ont longtemps tardé à nommer le nouveau gouvernement qu'ils promettaient depuis des semaines après la mise à l'écart de M. Hamdok, placé en résidence surveillée.

Mais face aux appels au retour du pouvoir civil, le général Al-Bourhane était resté jusque-là inflexible. Il s'était renommé à la tête de la plus haute institution de la transition, le Conseil de souveraineté, et avait reconduit tous ses membres militaires ou proarmée et nommé des civils apolitiques.

Le général Bourhane avait en revanche semblé desserré l'étau au lendemain de la journée meurtrière de mercredi, en rétablissant la connexion Internet du pays, coupée depuis sa prise du pouvoir, le 25 octobre.

En menant un coup d'Etat le 25 octobre, le général Abdel Fattah Abdelrahman Al-Bourhane, chef de l'armée, a rebattu les cartes d'une transition chancelante au Soudan. Il a fait arrêter la quasi-totalité des civils au sein du pouvoir, mis un point final à l'union sacrée formée par civils et militaires et décrété l'état d'urgence. Depuis, des protestations contre l'armée appelant au retour du pouvoir civil ont eu lieu, principalement à Khartoum, et ont souvent été réprimées. Samedi, des centaines de manifestants ont défilé à Khartoum-Nord, une banlieue de la capitale, érigé des barricades dans les rues et mis le feu à des pneus, selon un correspondant de l'Agence France-Presse. « Non au pouvoir militaire ! », scandaient-ils. D'autres sont sortis dans les rues dans l'est et le sud de la capitale, selon des témoins.

Des centaines de manifestants ont défilé dimanche dans le centre de Khartoum, à Kassala, dans l'Est ou à Atbara, dans le Nord, pour crier « Non au pouvoir militaire ! » et « Bourhane dégage ! » dans un pays quasi en continu sous la férule de l'armée depuis son indépendance, il y a soixante-cinq ans. Ces manifestations maintiennent la pression sur l'armée après l'annonce de la passation imminente du pouvoir à M. Hamdok, dont la résidence surveillée a été levée dans la matinée.

Les Forces de la liberté et du changement (FLC), principal bloc favorable aux civils au Soudan, ont rejeté l'accord. « Nous réaffirmons clairement qu'il n'y a pas de négociation, ni de partenariat » avec « les putschistes », ont-elles déclaré, appelant à traduire les généraux en justice pour leur répression sanglante des manifestations. Les manifestations de dimanche, ont promis les FLC, seront un « moment épique » dans la lutte, pour en finir avec les militaires au pouvoir qui ont déjà effacé toute mention des FLC dans la feuille de route pour la transition.

De nombreuses autres organisations prodémocratie ont appelé sur les réseaux sociaux à des manifestations d'ampleur, après le rétablissement du téléphone et d'Internet, coupés pendant trois semaines. **R. I.**

PALESTINE

Quinze enfants tués et 1 194 arrêtés par l'occupation israélienne en 2021

QUINZE enfants palestiniens ont été tués et 1.194 autres arrêtés par les forces d'occupation israéliennes depuis le début de l'année en cours, a rapporté samedi l'agence palestinienne de presse, Wafa à l'occasion de la Journée internationale de l'enfant.

Les forces israéliennes ont ciblé les enfants lors de campagnes d'arrestations et de fouilles dans des maisons et des écoles palestiniennes.

«Les enfants palestiniens ont le droit à l'éducation et à la paix, mais ils font face à des pratiques illégales de l'occupation, a dénoncé le ministère palestinien de l'Education, rappelant «les scènes de douleur et de torture vécus par les enfants palestiniens dans la bande de Ghaza», entre autres.

Le département palestinien de l'éducation a appelé à l'occasion de cette Journée célébrée le 20 novembre de chaque année, les institutions internationales à respecter les droits des enfants et déployer leurs efforts pour mettre un terme aux violations persistantes de l'occupation sioniste contre les Palestiniens, dont les enfants.

Pour sa part, le Club du prisonnier palestinien, cité par Wafa, a fait état de 169 mineurs palestiniens détenus dans les geôles de l'occupation, y compris dans les prisons d'Ofer, de Damon et de Megiddo.

Selon la même source, ces enfants ont été exposés à différentes formes de torture physique et psychologique, outre les tribunaux militaires, la privation des visites de la part de leurs familles, l'isolement et les transferts entre les prisons israéliennes.

Qualifiant d'»inhumaines» les conditions de détention des enfants palestiniens, le Club du prisonnier palestinien a dénoncé la violation des résolutions internationales par l'occupation sioniste. Depuis la deuxième Intifada de l'année 2000, quelque 19.000 enfants ont été arrêtés par les forces d'occupation israéliennes.

Par ailleurs, la Palestine a salué le vote des Nations unies (ONU) en faveur d'une résolution affirmant son droit à la souveraineté sur ses ressources naturelles.

Le ministre palestinien des Affaires étrangères Riyad al-Maliki a déclaré, vendredi, dans un communiqué que l'occupation israélienne «n'a aucune souveraineté sur la terre de l'Etat de Palestine ou sur aucune de ses villes».

«Voter en faveur de cette résolution affirme le droit et la souveraineté du peuple palestinien sur ses ressources naturelles, y compris la terre, l'eau et les ressources énergétiques», a-t-il ajouté.

Al-Maliki a, dans la même contexte, appelé les autorités d'occupation à «cesser d'exploiter les ressources naturelles du territoire palestinien occupé».

Il a également appelé la communauté internationale à «réagir pour contraindre l'occupation à appliquer les résolutions internationales et à garantir la liberté du peuple palestinien de bénéficier de ses ressources naturelles».

Jeudi, le Comité de l'ONU sur les questions économiques et financières a adopté le projet de résolution intitulé «Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est sur leurs ressources naturelles».

Un communiqué de la délégation palestinienne auprès des Nations Unies a déclaré que 157 pays ont voté en faveur de la résolution, tandis que 7 pays s'y sont opposés. Par ailleurs, 14 pays se sont abstenus.

R. I.

MASCARA

L'Algérie parmi les premiers pays à avoir ratifié la CIDE

L'Algérie a été parmi les premiers pays à avoir ratifié la Convention internationale pour la protection des droits de l'enfant (CIDE) adoptée par l'assemblée générale de l'ONU le 20 novembre 1989 car accordant un intérêt particulier à cette frange de la société et à sa promotion, a indiqué avant-hier, à Mascara la présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Chorfi.

Lors d'une journée d'étude, organisée par l'ONPPE en coordination avec le bureau Algérie de l'UNICEF et la wilaya de Mascara à l'occasion des festivités nationales de la Journée internationale de l'enfance, Meriem Chorfi a rappelé que l'Algérie qui a ratifié le 19 décembre 1992 cette Convention internationale, « accorde un intérêt particulier à la question de la protection des droits de l'enfant et de sa promotion en adaptant plusieurs de ses lois et conventions ratifiées dans le cadre de son engagement international dans ce domaine ».

La présidente de l'ONPPE a salué le choix du thème « La santé mentale chez les enfants et les adolescents », retenu pour cette rencontre qui, a-t-elle dit, « intervient conséquemment aux effets néfastes sur la santé psychique et mentale des enfants et adolescents causés ces deux dernières années par la pandémie du coronavirus qui a affecté toutes les couches de la société et principalement sur celle des enfants et des adolescents qui représentent le tiers de la population algérienne ».

« L'ONPPE a installé en 2019 la commission thématique chargée de la santé de l'enfant avec la participation de plusieurs instances dont les représentants de la société civile. Cette commission a organisé, depuis son installation, plusieurs activités pour la protection et la promotion de la santé de l'enfant sur tous les plans et dans tous les domaines, dont la santé mentale », a-t-elle ajouté.

De son côté, le représentant du bureau Algérie de l'UNICEF, Islam Boukhari, a remercié le gouvernement algérien pour son souci constant à veiller à la protection



et à la promotion des droits des enfants. Il a rappelé que le Premier ministre et ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, avait présidé, il y a deux jours de cela, l'opération de lancement des festivités de la Journée mondiale des droits de l'enfance.

L'intervenant a souligné que « la préoccupation et l'intérêt accordés aux droits de l'enfant dans le monde prend de grandes dimensions positives en atteste la Convention internationale pour la protection des droits de l'enfant, adoptée par l'assemblée générale de l'ONU, qui est considérée comme l'un des documents internationaux les plus ratifiés par les Etats ».

Pour Islam Boukhari « malgré l'attention internationale portée à la santé mentale des enfants et des adolescents, seul 2 % des budgets publics destinés au secteur de la santé mondiale sont consacrés à la prise en charge de la santé mentale, montant insuffisant qui devrait être augmenté pour lutter contre ces maladies ».

Le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda, a également fait part, dans son intervention, de la disponibilité des services de la wilaya à fournir les moyens matériels et humains nécessaires pour soutenir les activités de l'ONPPE dans la région.

Au cours de cette rencontre, le Dr Rabah Abderrahmane, spécialiste en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, a abordé le thème « Les généralités de la santé mentale », alors que la responsable des études à l'ONPPE, Aïda Mechri, a évoqué « Le rôle de l'Office dans le renforcement de la santé mentale de l'enfance ».

De leur côté, le Dr Rouichi Mounia a fait une intervention sur « Les activités de la commission thématique en charge de la santé des enfants », le Dr Sibali Chahinez a parlé des « Retombées de la violence sur la santé mentale des enfants », alors que le Pr Mustapha Khiati, président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), a abordé le thème « La contribution de la société civile dans le domaine de la santé mentale de l'enfant ». Enfin, l'universitaire Dehrib Samir a traité de « La santé psychique de l'enfant ».

Durant la période de l'après-midi, une caravane de solidarité avec les enfants autistes, pris en charge au centre relevant de la Direction de l'action sociale et de solidarité, a été lancée. Des enfants autistes bénéficieront d'un diagnostic de cette maladie avec l'utilisation des équipements médicaux modernes, ont indiqué les organisateurs.

OUARGLA

Débat ouvert entre candidats à Ouargla sur les grandes lignes de leurs programmes

DES CANDIDATS de six partis en lice dans la wilaya d'Ouargla pour les élections locales du 27 novembre (APC-APW) ont pris part avant-hier, à un « débat inédit » pour présenter les grandes lignes de leurs programmes électoraux.

Cette rencontre, tenue à la bibliothèque principale de la lecture publique Mohamed-Tidjani au chef-lieu de wilaya, à l'initiative de l'organisation nationale de la jeunesse à compétences scientifiques et professionnelles pour l'Algérie (ONJCSPPA), sous la supervision de la délégation locale de l'autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a pour objectifs de réunir les représentants des partis politiques afin de leur permettre de présenter leurs programmes électoraux, et de sensibiliser ainsi les citoyens sur l'importance de participer aux prochaines élections des assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), ont indiqué les organisateurs. Ce débat auquel ont participé deux représentants de chaque formation politique en lice à Ouargla, à savoir le Front El-Moustakbal, le parti El-Karama, le parti du Front de libération nationale (FLN), le Mouvement de la société pour la paix (MSP), le Mouvement El-Binaa et le Rassemblement national démocratique (RND), s'est articulé autour de six thèmes principaux relatifs à divers secteurs. Il s'agit de « l'Economie, les finances et l'investissement », « la Santé, l'hygiène et la protection de l'environnement », « l'Habitat, l'agriculture et le tourisme », « les Affaires sociales, culturelles, juvéniles et sportives », ainsi que « l'Education, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ».

Le coordinateur local de l'ANIE, Ali Chemsa, a salué l'initiative, en soulignant que ce débat est « le premier du genre au niveau national », ajoutant que formations politiques et leurs candidats sont considérés comme des partenaires de l'ANIE dans sa mission. Pour sa part, le représentant de l'ONJCSPPA, Houcine Rabia, a indiqué que cet évènement a donné « une image de la maturité politique chez les jeunes algériens », et cela, poursuit-il, signifie « que nous sommes dans la bonne voie vers l'ancrage des valeurs démocratiques de la nouvelle Algérie ».

Les partis concernés se disputeront de 39 sièges pour l'APW et 144 autres pour les APC, qui se répartissent sur les huit communes que compte la wilaya, à savoir Ouargla, N'goussa, Rouissat, Ain El-Beida, Sidi Khouiled, Hassi Benabdallah, Hassi-Messaoud et El-Borma, selon les données de l'ANIE.

Dix-huit espaces sont consacrés pour l'organisation de meetings populaires et 170 sites pour l'affichage à travers le territoire de la wilaya qui compte plus de 200.000 inscrits qui seront invités, lors des prochaines élections locales, à s'exprimer au niveau de 491 bureaux de vote, dont six itinérants, coiffés par 85 centres électoraux, selon la même source.

ORAN

80 exposants au Salon international de l'immobilier et de l'habitat

QUELQUE 80 EXPOSANTS sont attendus au 7ème Salon international de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes ainsi qu'à la 8ème édition du Salon d'ameublement et du décor, qu'abritera du 23 au 27 novembre le Centre des conventions d'Oran (CCO), « Mohamed Benahmed », a-t-on appris avant-hier, du commissaire de ces événements.

Organisés par l'agence de communication « App Concept Design », les deux Salons accueilleront des exposants nationaux mais aussi des sociétés étrangères ayant des partenariats avec des entreprises algériennes, de différents pays dont la Turquie, la Chine, l'Espagne, la Syrie et d'autres, a souligné Akram Sidi Yekhlef.

Les deux rendez-vous économiques seront l'occasion de présenter les nouveautés du secteur et de favoriser le partenariat dans le domaine de l'immobilier et des décors, tout en proposant au public des solutions immobilières répondant à ses besoins en fonction de ses revenus par des promoteurs immobiliers, des bureaux d'architecture, des professionnels d'ameublement, de l'hôtellerie et de la décoration.

Des projets d'habitat avec une touche moderne, tels que des logements écologiques équipés de technologies intelligentes telles que l'économie d'électricité, les systèmes de communication utilisés dans les bâtiments seront exposés.

Le Salon de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes réunira également des professionnels du secteur, des promoteurs immobiliers, des artisans, des entreprises de réalisation, des institutions financières, des compagnies d'assurances et autres.

Le Salon de l'ameublement et du décor verra, quant à lui, la présence des start-ups spécialisées dans le domaine.

Les deux Salons seront marqués par l'animation des conférences au profit des professionnels du secteur.

Ces événements économiques, devenus une tradition annuelle dans la ville d'Oran, verront l'application du protocole sanitaire pour les participants et les visiteurs, compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus, rappellent les organisateurs.

FILIÈRE LAIT À ILLIZI

Une nouvelle laiterie entre en production

UNE NOUVELLE laiterie est entrée récemment en production dans la wilaya d'Illizi devant ainsi satisfaire le marché local en lait pasteurisé, a-t-on appris avant-hier, auprès de la direction locale du commerce et de la promotion des exportations (DCPE).

Première du genre au niveau de cette wilaya frontalière du Sud du pays, la nouvelle laiterie a donné lieu à la production d'une première quantité de 4.000 litres/jour, soit un dixième de sa production globale, et ce, vu le quota du lait en poudre estimé à 11.000 tonnes, octroyé par l'Office national interprofessionnel de lait (ONIL), a indiqué la même source.

Fruit d'un investissement privé, ce projet est appelé à assurer l'approvisionnement régulier en lait, à un prix réglementé (30 DA), dans cette région qui connaît une perturbation en termes d'alimentation en lait, a expliqué le chargé de communication à la DCPE, Hamza Hathat.

Localisée au niveau de la zone industrielle au chef-lieu de la wilaya, cette nouvelle laiterie, dotée d'équipements et moyens modernes nécessaires pour la production du lait, a généré près de 40 emplois à la satisfaction de la population locale.

ART PLASTIQUE

"Diwaniya Art Gallery" représente quatre artistes algériens et étrangers à la maison de vente "Al Bahie"

La galerie d'art algérienne "Diwaniya Art Gallery" participe à la grande vente aux enchères d'art moderne et contemporain, organisée par la maison de vente "Al Bahie" le 4 décembre prochain à Doha au Qatar, a-t-on appris auprès de la galerie.

Pour cet événement organisé en célébration de "80 ans d'art en provenance du monde arabe", "Diwaniya Art Gallery" propose les oeuvres de quatre plasticiens qu'elle a récemment exposé à Alger, l'artiste peintre et sculpteur algérien Ali Boukhalfa, le Français Vincent Abadi Hafiz de son pseudonyme "Zepha", le plasticien soudanais Rashid Diab et l'artiste égyptien Mohamed Ibrahim El Masry.

Organisant sa première exposition individuelle de peinture avec "Diwaniya Art Gallery", Ali Boukhalfa, sculpteur, artiste peintre et enseignant à l'Ecole supérieur des Beaux-arts d'Alger, avait également été représenté par la galerie à la foire d'art "Intersect 21" de Chicago (Etats-Unis).

Les artistes Rashid Diab et Mohamed Ibrahim El Masry qui avaient pris part à l'exposition inaugurale de la galerie intitulée "Massarat" (parcours) en septembre 2020, ont été accompagnés par cet établissement à la version virtuelle de la foire d'art "Intersect 21" de Chicago (Etats-Unis) et à la foire d'art du Caire (Egypte), "Egypte Int'l Art Fair" en février dernier.

Autre artiste retenu, le Français Vincent Abadi Hafiz de son pseudonyme "Zepha", artiste de graffiti de grande renommée, influencé par l'art de la calligraphie orientale et occidentale avait aussi participé avec "Diwaniya Art Gallery" à une exposition virtuelle, intitulée "Al Basma", en partenariat avec la célèbre plateforme New Yorkaise Artsy.

Fondée en septembre 2020 par le plasticien algérien Hamza Bounoua, "Diwaniya Art Gallery" ambitionne de "représenter l'art algérien et des artistes étrangers dans différents événements d'envergure" et d'offrir à ces derniers une vitrine professionnelle sur la scène artistique internationale.

Avec cette participation à une vente d'envergure, une des premières pour une galerie d'art algérienne, "Diwaniya Art Gallery" compte, selon Hamza Bounoua, mettre à profit cette occasion pour promouvoir les oeuvres et les artistes algériens, définir la cotation des oeuvres et suivre la dynamique du marché international de l'art.

Le marché de l'art au Moyen-Orient étant traditionnellement tenu par les maisons de vente internationales, "Al Bahie" est le premier établissement du genre à voir le jour au Qatar en 2016.

CINÉMA

"La vie d'après" d'Anis Djaad et "Marin des montagnes" de Karim Ainouz primés au festival d'Amiens

LE LONG métrage de fiction "La vie d'après" de Anis Djaad a obtenu la Mention spéciale au 41e Festival international du film d'Amiens (France), et le Grand prix documentaire est revenu à Karim Ainouz pour son film, "Marin des montagnes", peut-on lire dans le palmarès du festival, publié samedi sur le Site Internet de l'événement.

Premier long métrage du réalisateur, "La vie d'après" relate l'histoire de Hadjer qui tente de se reconstruire une vie avec son fils Djamil, après le lâche assassinat de son époux par un groupe terroriste.

Seule, proie à toutes les difficultés de la vie, Hadjer se retrouve avec son fils, face à l'adversité de la vie, amplifiée par son nouveau statut social et sa condition modeste dans son village reculé de l'ouest du pays.

Journaliste, scénariste et réalisateur, Anis Djaad a signé son premier court métrage, "Le hublot" en 2012, suivi en 2014 de "Passage à niveau" puis par "Le voyage de Keltoum" en 2016. Dans "Marain des montagnes", Karim Ainouz décide, en janvier 2019, de traverser la Méditerranée en bateau et d'entreprendre son tout premier voyage en Algérie, son pays d'origine.

Brésilien d'origine algérienne, Karim Ainouz livre un récit détaillé du voyage vers la terre natale de son père, de la traversée de la mer à son arrivée dans les montagnes de Kabylie, entremêlant présent, passé et futur.

Karim Ainouz, est scénariste et réalisateur, comptant à son actif de nombreuses fictions, notamment des courts métrages et des documentaires sélectionnés dans de multiples festivals internationaux.

Se déroulant du 12 au 20 novembre, le 41ème Festival International du Film d'Amiens, a réuni plus de 120 films. le "Grand Prix fiction" du 41e Fifam a été partagé entre Claire Simon pour son film, "Vous ne désirez que moi" et Manuel Nieto Zas pour "Employé / patron".

DISTINCTION

La mosquée d'Alger parmi les meilleures architectures au monde

IMPORTANTE DISTINCTION pour La mosquée d'Alger. Cette fois-ci ce sont les Usa, et plus spécialement le musée d'architecture et de design de la ville de Chicago, qui ont honoré l'œuvre architecturale, qui mêle un style moderniste et un air islamique, qui trône à l'entrée de la capitale Alger.

Distinction remise aussi par le centre européen de l'architecture et de design (Européan center for architecture art design). Le Chicago athenaeum museum et le centre européen ont sélectionné le grande mosquée d'Alger comme étant l'une des plus belles œuvres architecturales au monde pour l'année 2021. Il s'agit d'une distinction annuelle attribuée par les deux institutions américaine et européenne.

C'est ce que rapporte notamment l'ambassade américaine en Algérie. Dans un post sur sa page facebook, l'ambassade des Usa a tenu à féliciter l'Algérie pour cette honorable distinction. « Félicitations à l'Algérie pour le sélection de la grande mosquée d'Alger comme l'une des meilleures conceptions architecturales internationales de 2021″, a indiqué l'ambassade sur les réseaux sociaux.



Il est à rappeler que la grande mosquée d'Alger est la troisième plus grande mosquée au monde, après celle d'Alharam à la Mecque et celle du prophète (qlssl) à Médine, les deux situées en Arabie Saoudite. La construction de la grande mosquée, que les visiteurs d'Alger ne peuvent pas rater, a été signée par le groupe Ksp jürgen engel architekten, une firme basée en Allemagne.

ITALIE

Le palais de Caserte fait sa révolution

LA PLUS grande résidence royale du monde bénéficie d'un vaste chantier de restauration dans le cadre d'une programmation d'ensemble. À sa tête, une directrice nouvellement nommée et très engagée.

On le surnomme « le Versailles italien ». La Reggia di Caserta, près de Naples, a été construite au milieu du XVIIIe siècle pour rivaliser avec les palais des rois de France et d'Espagne. Charles III, un Bourbon, était également assis à l'époque sur le trône du Royaume des Deux-Siciles. Il confie à l'architecte Luigi Vanvitelli le projet de bâtir ce qui deviendra la plus grande résidence royale au monde à l'issue d'un chantier qui débute en 1752 pour s'achever en 1845. Les chiffres sont impressionnants : un volume de plus de 2 millions de mètres cubes, une surface de plus de 61 000 mètres carrés pour un palais de 1 200 pièces dotées de 1 742 fenêtres, 74 000 mètres carrés de façades, 34 escaliers, mais aussi un parc d'une superficie de 120 hectares qui s'étend sur une longueur de 3 kilomètres. Outre le jardin à l'italienne et celui à l'anglaise agrémentés tous deux de fontaines et ornés de statues mythologiques, on trouve un bassin à poissons et un lac de cygnes qui ont nécessité pour leur approvisionnement en eau un aqueduc parcourant la campagne sur de nombreux kilomètres.

C'est en 1997 seulement que cet ensemble architectural baroque exceptionnel est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité. Sa préservation mais surtout sa restauration devenaient impératives avec la multiplication des éboulements divers et variés. Longtemps laissé à l'abandon et mal géré, le palais de Caserte est devenu l'une des priorités du ministère pour les Biens et les Activités culturels (Mibac) avec la nomination à sa tête d'éminents directeurs : Mauro Felicori de 2015 à 2018, qui a doublé le nombre annuels de visiteurs à près de 900 000 à l'issue de son mandat, mais surtout Tiziana Maffei, arrivée le 1er juillet 2019. L'année 2020, malgré la pandémie, a entériné la renaissance du palais de Caserte, qui sera prochainement consacré dans son intégralité à des fonctions culturelles et éducatives, après le départ de l'école de l'Armée de l'air italienne qui y résidait. Mais ce sont surtout de vastes chantiers de restauration qui ont été annoncés, après ceux qui ont déjà permis de redonner leur éclat à la façade avant et à deux des quatre cours intérieures du palais. Suivront bientôt les sols, les appartements du XIXe siècle, les toitures, le bassin aux poissons ainsi que les serres, tandis que le chantier de l'escalier monumental est en voie d'achèvement.

« Ce ne sont ni les projets ni l'argent qui manquent mais le personnel », explique Tiziana Maffei, qui gére 80 millions d'euros de financement, essentiellement issus des fonds structurels européens, 80 millions dont 25 entrent dans le cadre du plan de relance italien à la suite de la pandémie. « On nous compare à Versailles mais 900 personnes environ y travaillent contre 145 ici, avec quinze départs prochainement tandis que nos effectifs prévoient 221 salariés. Nous n'avons qu'un seul jardinier qui part bientôt à la retraite tandis que Versailles en a 70. » Une disparité de moyens humains qui n'entame ni l'énergie ni la volonté mises en œuvre par la directrice. Grâce à la réforme des musées publics italiens menée par le ministre Dario Franceschini en 2014, elle jouit d'une véritable autonomie, lui permettant de programmer ses dépenses dans le souci d'une programmation efficace au service d'une vision de l'ensemble du château et de son parc.

« Nous devons dépenser les ressources dont nous disposons dans les six prochaines années et pour des chantiers dont la plupart seront terminés dans cinq ans, précise Tiziana Maffei. Mais ces fonds doivent être mis en œuvre en toute transparence, et l'avancée des travaux doit être soumise à des contrôles rigoureux. » Là encore, les figures professionnelles spécialisées manquent, avec seulement trois architectes mais aucun agronome, botaniste ou ingénieur hydraulique. Il n'y a pas non plus de spécialiste en droit administratif en mesure d'élaborer rapidement les appels d'offres qui puissent répondre aux critères européens sans se perdre dans les méandres de la bureaucratie italienne. « La collaboration étroite avec le privé est indispensable également pour les travaux d'entretien, mais toujours au service du bien public, insiste la directrice du palais de Caserte. Je ne m'occupe pas simplement d'un bâtiment historique, je pense à ses liens avec son écosystème. À la différence de Versailles qui est l'expression du pouvoir absolutiste, ce palais est le fruit d'une vision des Lumières sensible au développement du territoire. C'est toujours d'actualité. Ce n'est pas juste une attraction touristique. Projeter signifie mettre en œuvre une vision interdisciplinaire qui manque souvent en Italie. » Avec Tiziana Maffei, le palais de Caserte, longtemps synonyme de négligences vis-à-vis d'un joyau muséal, fait figure de symbole vertueux d'une nouvelle politique patrimoniale.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE

Le leader chute à Bologhine et se fait rejoindre par le Paradou

Le Paradou AC a rejoint l'US Biskra en tête de a Ligue 1 de football, après sa belle victoire chez NC Magra (1-3), samedi, lors de la quatrième journée, profitant au passage de la défaite de l'US Biskra chez l'USM Alger (2-0), alors qu'un peu plus tôt, le CS Constantine est allé s'imposer (2-0) chez le WA Tlemcen.

Titraoui (4'), Okello (59') et Benbouali (69') ont été les artisans de cette importante victoire paciste chez le NCM, qui avait réussi auparavant à égaliser (1-1) par Belhamri (17'), avant de s'effondrer en deuxième mi-temps.
Mais aussi importante fut elle, cette victoire, à elle seule, n'aurait pas suffit à placer le PAC comme nouveau co-leader de la Ligue 1, car si l'USB avait réussi un meilleur résultat à Bologhine, c'est elle qui serait restée seule en tête. Finalement, les choses ne se sont pas très bien passées pour la formation de Biskra, ayant concédé trois buts, dont deux coup sur coup avant la fin de la première demi-heure, devant Benhamouda (14' et 21'), alors que la troisième réalisation a été l'oeuvre de Belkacemi (83'). Un succès qui en revanche propulse l'USMA à la quatrième place du classement général, avec sept points, a égalité avec la JS Saoura, l'Olympique de Médéa, le CS Constantine et le CR Belouizdad.
Ce dernier l'a difficilement emporté devant l'OM (2-1), alors que le CSC est revenu avec une précieuse victoire de son déplacement chez le WA Tlemcen, grâce notamment à Hamzaoui, auteur d'un doublé aux 47' et 58', alors que les deux autres matchs disputés ce samedi , en l'occurrence : ASO Chlef - NA Husseïn Dey et RC Relizane - MC Alger se sont tous les deux soldés par des nuls vierges (0-0).
Le bal de cette quatrième journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement de trois matchs : HB Chelghoum Laïd - JS Saoura, JS Kabylie - RC Arbaâ et MC Oran - ES Sétif, qui s'étaient tous soldés par des résultats nuls.
Une issue qui n'arrangent aucune de ces équipes, car ayant toutes besoin de points, même si leurs objectifs sont diamétralement opposés. En effet, si le RC Arbaâ et l'HB Chelghoum Laïd espéraient récolter davantage de points pour s'éloigner de la zone de turbulences, les autres formations, particulièrement la JS Saoura, visaient carrément le haut de tableau.
Enfin, le choc MC Oran - ES Sétif, annoncé sur papier comme le duel au sommet de cette quatrième journée, car mettant aux prises deux des plus prestigieux clubs de l'élite, a finalement accouché d'une souris, en soldant par un nul vierge (0-0).
Un résultat qui, là encore, n'arrange aucune des deux équipes, car le MCO et l'ESS restent dans le ventre moue du classement général.



#	CLUB	PTS	J	DIFF
1	US Biskra	9	4	4
2	Paradou AC	9	4	3
3	MC Alger	8	4	3
4	JS Saoura	7	4	6
5	USM Alger	7	4	6
6	CR Belouizdad	7	4	2
7	CS Constantine	7	4	2
8	O Médéa	7	4	1
9	NA Hussein Dey	6	4	1
10	ES Sétif	6	4	1
11	JS Kabylie	4	4	0

COUPE ARABE DE LA FIFA – QATAR 2021

Bougherra dévoile sa liste des 23

APRÈS avoir publié une liste de 35 joueurs pré-sélectionnés, Madjid Bougherra a officialisé ce soir sa liste des 23 joueurs convoqués pour la Coupe Arabe qui aura lieu du 30 novembre au 18 décembre au Qatar. Une liste qui laisse principalement place aux cadres de la sélection A évoluant dans le Golfe.
Des choix forts, et une liste qui ne manque pas de s'éviter de vifs débats. Telles sont les réactions émises par les supporters algériens à l'annonce des 23 joueurs qui participeront à la prochaine Coupe Arabe prévue du 30 novembre au 18 décembre au Qatar. Nommé en juin 2020 à la tête des A', Madjid Bougherra avait entamé un profond travail de prospection lui ayant permis d'enchainer cet été quatre succès de rang face au Libéria (5-1), la Syrie (2-1), le Burundi (3-0) et le Bénin (3-1) avant de s'incliner ce mois-ci en amical aux Émirats face à la Nouvelle-Zélande (2-1).
Un bilan flatteur qui mettait en avant un groupe composé majoritairement de jeunes talents du championnat algérien qui tranche profondément avec le groupe sélectionné par l'ancien capitaine des Verts pour la Coupe Arabe. Une liste qui comprend cinq éléments évoluant cette saison en Ligue 1 algérienne, à savoir la paire de milieux du CRB Draoui et Mrezigue, ainsi que le trio du Paradou Medjadel, Bouguerra et Zerrouki.
Face à l'importance de la compétition, priorité aux cadres expérimentés mais aussi à la préparation des prochaines échéances de la sélection A dirigée par Djamel Belmadi. Des choix contestés qui peuvent trouver une certaine rhétorique dans l'optique de la préparation de la prochaine CAN au Cameroun, avec l'arrêt du championnat qatari, ainsi que le projection future vers la CHAN 2023 qui pourrait permettre de retrouver des éléments qui se sont illustrés en A' à l'image d'Ahmed Kendouci, Hamza Mouali ou encore Yacine Titraoui.
Fait majeur de la liste, sept joueurs vainqueurs de la CAN 2019 en Égypte sont présents dans cette liste finale pour l'échéance qatarie de cette fin d'année. Un profond remaniement qui concerne en premier lieu la défense où la paire Tahrat - Benlamri vient remplacer celle formé récemment par Keddad et Ait Abdeslam. Ou plutôt une rotation mise en place par le sélectionneur des A' avec Hadded et Masmoudi lors des présents amicaux. La paire évoluant au Qatar est ainsi renforcé par un autre joueur désormais habitué de la sélection A, en la personne d'Abdelkader Bedrane entré en jeu face au Burkina Faso, ainsi que son jeune coéquipier à l'ES Tunis Mohamed Amine Tougai.
Parmi les cadres de la A convoqués en A', on distingue le retour au milieu de terrain de Mehdi Abeid qui effectue ainsi son retour dans les radars de la sélection après une dernière sélection lors d'une entrée en jeu face à la Tunisie (0-2) en juin dernier. Supplanté par l'émergence du duo Zerrouki - Zorgane lors de la phase de groupe de qualifications au Mondial, le joueur d'Al Nasr (EAU) vient compléter un milieu où la paire du CRB Draoui - Mrezigue s'inscrit comme une valeur sûre du mandat de Bougherra avec les A'.
Enfin tout aussi attendus, Madjid Bougherra a décidé, sans doute en accord avec Djamel Belmadi, d'incorporer le trio M'Bolhi - Belaili - Bounedjah. Une décision en phase avec les déclarations du second cité lors de ses dernières sorties médiatiques quant à la nécessité d'avoir des joueurs compétitifs en vue de la prochaine CAN en janvier prochain. Un renfort majeur pour Madjid Bougherra qui ainsi renforce sa jeune ligne offensive par des joueurs majeurs invaincus depuis 33 matchs. Outre ces six champions d'Afrique ayant évolué cette année en A, on peut rajouter le retour plus «enthousiasment» de Yacine Brahimi. Absent depuis novembre 2020 des regroupements de l'EN A, l'ancien métronome de Porto effectue son retour sous le maillot algérien malgré un début de saison compliqué sous les couleurs d'Al Rayyan en Qatar Stars League. Auteur de deux buts en six matchs de championnat joués, Brahimi intègre le groupe de Bougherra avec la possibilité d'évoluer en doublure de Belaili sur le flanc gauche, ou alors d'évoluer au coeur du jeu avec pour concurrent Amir Sayoud.
Ayant ouvert son compteur but en championnat ce lundi face à Al Fateh, Amir Sayoud sera ainsi un des joueurs à observer dans l'entrejeu algérien au même titre que Sofiane Bendebka. L'ancien du NAHD renforcera ce secteur de jeu au poste de relayeur dans un potentiel 4-3-3 déjà mis en place par l'ancien joueur des Glasgow Rangers depuis la campagne de matchs amicaux entamée l'été dernier.
Parmi les sélectionnés en A présents dans la liste, on notera aussi le retour de Hilal Soudani qui s'illustre, au même titre que Mustapha Zeghba, avec deux buts en six matchs disputés chez l'actuel leader du championnat saoudien sous les ordres de l'entraineur croate Kresimir Rezic. Un secteur offensif qui sera complété par Zinedine Boutmène et Tayeb Meziani, de retour à son plein potentiel avec l'ES Sahel avec 7 buts et 2 passes décisives délivrées en 21 matchs sous les couleurs du rival de son ancien club l'ES Tunis.
Enfin pour compléter la revue d'effectif, focus sur les latéraux eux aussi remaniés dans cette liste avec l'incorporation à gauche de deux éléments connus de Belmadi avec Chetti (ES Tunis) et Abdellaoui (Ettifaq). Une paire qui remplace celle formé par Mouali et Laouafi, tandis qu'à droite, Houcine Benayada vient renforcer un secteur où Aimen Bouguerra a définitivement installe une place de joueur cadre aux yeux de son sélectionneur.
Un bilan complet d'une liste qui suscite bien des débats, et qui en chiffre se décline avec : cinq joueurs évoluant cette saison en Algérie, six dans le championnat tunisien, six dans le championnat saoudien cinq en Qatar Stars League et un dans le championnat émirati. Le tout pour un groupe ayant une moyenne d'âge estimée à 27,4 ans. Ainsi, si l'on pouvait résumer la liste de Madjid Bougherra à une maxime, on retiendrait sans doute : «En toutes choses, l'expérience est le meilleur maître». Reste à savoir si celle-ci saura nous mener à l'objectif fixé lors de cette compétition majeure.

PREMIER LEAGUE

Ole Gunnar Solskjaer n'est plus l'entraîneur de Manchester United

Manchester United vient d'annoncer le départ d'Ole Gunnar Solskjaer. Le technicien norvégien a été remercié après presque trois ans sur le banc des Red Devils après une nouvelle défaite contre Watford (4-1).

C'est désormais officiel. Déjà sur la sellette à plusieurs reprises depuis le début de saison, Ole Gunnar Solskjaer a été démis de ses fonctions d'entraîneur de Manchester United, après près de trois années passées sur le banc des Red Devils. Une décision prise sur l'ensemble des dernières prestations décevantes des Red Devils avec la récente humiliation à Old Trafford contre Liverpool (0-5) et dernièrement cette nouvelle déroute contre Watford (4-1).
Alors qu'il avait pris la suite de José Mourinho en décembre 2018, OGS n'est pas parvenu à remporter le moindre trophée sur le banc de Man United et n'a pas pu faire mieux qu'une finale de Ligue Europa, en 2020, perdue aux tirs aux buts contre Villarreal. Les arrivées de Raphaël Varane, Cristiano Ronaldo et Jadon Sancho cet été devaient apporter un nouveau souffle à la formation mancunienne, mais le début de saison est clairement en dessous des exigences. United étant actuellement 7ème de Premier League et compte déjà une défaite en Ligue des Champions face aux Young Boys Berne (1-2).
Ole Gunnar Solskjaer, qui avait perdu le soutien de son vestiaire, a dû se rendre à l'évidence que son équipe ne parvenait plus à avancer depuis cette désillusion à Old Trafford, contre les Reds. «Ce n'est pas facile de trouver les mots, à part que c'est le jour le plus sombre que j'ai connu à la tête de ces joueurs. [...] Ils vont être déprimés, mais je sais qu'ils ont du caractère. On a touché le fond», expliquait le norvégien en conférence de presse. Après une discussion avec Ole Gunnar Solskjaer, le club mancunien a pris la décision de se séparer de lui au lendemain de la défaite contre Watford, comme le précise le communiqué. «Ole sera toujours une légende à Manchester United et c'est avec regret que nous avons pris cette décision difficile. Bien que les dernières semaines aient été décevantes, elles ne doivent pas occulter tout le travail qu'il a accompli au cours des trois dernières années pour reconstruire les bases d'un succès à long terme. Ole repart avec nos plus sincères remerciements pour ses efforts inlassables en tant que manager et nos meilleurs vœux pour l'avenir. Sa place dans l'histoire du club sera toujours assurée, non seulement pour son histoire en tant que joueur, mais aussi en tant que grand homme et manager qui nous a donné beaucoup de grands moments. Il sera toujours le bienvenu à Old Trafford au sein de la famille Manchester United». Michael Carrick a été nommé pour prendre la suite du Norvégien, dans l'attente d'un futur nom. Celui de Zinedine Zidane risque bien de revenir dans la presse anglaise.



FC BARCELONE

Ce qu'a pensé la presse catalane de la première de Xavi

XAVI Hernandez a lancé son aventure sur le banc barcelonais avec une victoire. Satisfaits, les médias catalans ne s'enflamment pas pour autant.
Un vent d'optimisme souffle sur Barcelone. On l'a bien vu avant le derby hier soir, les supporters sont à fond. Il y a bien longtemps qu'on avait pas assisté à ces scènes de chants et de fumigènes aux abords du Camp Nou. L'enceinte barcelonaise a d'ailleurs enregistré sa deuxième meilleure affluence de l'année, après le Clasico Et sur le terrain, le spectacle a été plutôt bon. Il y a eu victoire déjà, grâce à ce but sur penalty certes polémique de Memphis Depay. Et le contenu proposé par les Blaugranas a été plutôt satisfaisant, surtout qu'il y avait énormément de jeunes peu expérimentés sur la pelouse en raison des différentes absences de joueur de l'équipe première. Tout n'a pas été parfait bien sûr, d'autant plus que l'Espanyol a eu plusieurs situations chaudes pour égaliser en deuxième période, mais la tendance est plutôt à l'optimisme. Dans les médias catalans ce matin, on semble ainsi avoir le sourire. « Le talisman Xavi », titre ainsi Mundo Deportivo sur sa une. « On a vu la patte du nouveau coach en première période : plus de pression, plus d'agressivité. [...] Il a besoin de temps pour imposer ses idées », peut-on lire dans les pages intérieures. Globalement, les analyses restent assez mesurées ; du positif, mais pas d'enflammade, et les défauts visibles de l'équipe, en deuxième période notamment, ne sont pas passés sous silence.
« Xavi démarre avec de la chance », peut-on lire sur le site de Sport, qui a titré que le style Xavi se voit déjà, notamment en première période, sur son édition papier. « Personne n'a dit que ça allait être facile. L'histoire retiendra que le début de l'ère Xavi a démarré sur un bon pied. On ne peut pas nier que le Barça a terminé le match en demandant le coup de sifflet final », peut-on lire dans les pages du journal, où on souligne aussi l'attitude très positive de l'équipe et son jeu assez large.
De façon globale, on est conscient qu'il faudra encore plusieurs semaines pour vraiment voir les premiers résultats de ce que l'ancien milieu de terrain tente de mettre en place. Hier, l'important était surtout de prendre les trois points. Les médias signalent aussi le comportement du tacticien catalan, qui a passé la rencontre debout à donner des consignes et à parler avec ses joueurs, mettant en avant cette figure de coach perfectionniste. Prochain rendez-vous mardi, au Camp Nou toujours, face à Benfica.

Le Real Madrid va avoir un budget XXL pour recruter cet été

FLORENTINO Pérez et ses hommes de main vont pouvoir signer plusieurs gros chèques lors du mercato estival. Le Real Madrid a été assez discret, ou du moins prudent, lors des derniers mercatos. Préférant ne pas mettre son club en danger en temps de covid, le patron du club de la capitale espagnole n'a pas signé d'arrivées galactiques depuis Eden Hazard à l'été 2019. D'autant plus qu'il y a ce nouveau Santiago Bernabéu, dont les travaux de rénovation s'élèvent à presque 1 milliard d'euros, à financer... L'été dernier, les supporters merengues ont par exemple dû se contenter de David Alaba, arrivé libre de tout contrat, et d'Eduardo Camavinga, alors que l'été précédent, leur club de cœur n'avait pas accueilli le moindre joueur. Mais qu'ils se rassurent, tout ça, c'est bientôt fini. Comme l'indique AS, le Real Madrid va avoir une sacrée force de frappe à partir de la fin du mois de juin.
Le média ne dévoile pas de chiffres exacts, mais se veut très optimiste. Il indique que ça fait plusieurs années que cet été 2022 est marqué en rouge sur le calendrier de Pérez. En plus de tout l'argent qui a été mis de côté ces dernières années et des grosses ventes et économies récentes sur des joueurs comme Varane et Odegaard, les Merengues vont économiser environ 60 millions d'euros annuels supplémentaires grâce aux départs en fin de contrat déjà actés d'Isco, Marcelo et Bale. Et ce n'est pas tout, puisque des joueurs comme Eden Hazard et Mariano devraient eux aussi être vendus et libérer de la masse salariale - 40 millions à eux deux - en plus de permettre de récupérer un petit chèque.
Autant dire que l'été prochain, le Real Madrid aura une sacrée force de frappe sur le marché des transferts. D'autant plus que même s'il faudra payer des gros salaires et de belles primes, certains objectifs madrilènes comme Kylian Mbappé ou Paul Pogba arriveraient libres et donc sans indemnité de transfert à régler. Ce qui permettra aux Blancos de pouvoir s'offrir quelques galactiques en plus des deux Français. Le nom d'Erling Haaland est par exemple revenu à plusieurs reprises dans la presse ibérique cette semaine...

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:44	12:15	14:56	17:16	18:41
CONSTANTINE	05:48	12:20	15:02	17:26	18:46
ALGER	06:03	12:34	15:16	17:39	19:00
OUARGLA	05:48	12:25	15:16	17:38	18:56
CHLEF	06:09	12:41	15:23	17:45	19:08
MOSTAGANEM	06:14	12:46	15:29	17:50	19:13
ORAN	06:16	12:49	15:32	17:54	19:16

N° 7148 — LUNDI 22 NOVEMBRE 2021



www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	10°
Oran	18°	11°
Constantine	17°	6°
Ouargla	23°	10°

CHANGEMENT DE SYSTÈME DE COMPÉTITION DE LA LIGUE 1

Charaf-Eddine Amara : «C'est une démarche inévitable»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Amara Charaf-Eddine, a qualifié hier dimanche d»'inévitable, le nouveau système de compétition de la Ligue 1 professionnelle à 16 clubs, à partir de la saison 2022-2023, et adopté à la majorité par les membres de l'assemblée générale, réunis en session extraordinaire.



«L'objectif de changer le système de compétition est de trouver l'efficacité. Avec 20 clubs, ça n'a pas été bon, que ce soit sur le plan sportif ou celui de la performance. Ce changement du système va donner lieu à un championnat disputé et crédible. Ce n'était pas une priorité, mais c'était inévitable», a indiqué le patron de l'instance fédérale, lors d'un point de presse organisé à l'issue des travaux de l'assemblée générale extraordinaire (AGEX).

Les membres de l'AG de la FAF, réunis dimanche à Alger en session extraordinaire, ont adopté à la majorité, le retour à une Ligue 1 à 16 clubs, à partir de la saison 2022-2023. 70 membres ont dit oui à la proposition formulée par la FAF, alors que 5 se sont opposés. Au terme de la saison en cours, qui se jouent avec la participation de 18 formations, quatre clubs seront rétrogradés en Ligue2 amateur. Par ailleurs, les deux champions des deux groupes (Centre-Est et Centre-Ouest) de la Ligue 2 accéderont en Ligue 1.

En revanche, la Ligue 2 amateur va préserver son système actuel avec deux groupes de 16 équipes chacun. «Nous n'avons pas effectué un changement radical, mais il s'agit juste d'un retour à la normal avec une formule d'avant 2019 avec 16 clubs. Le système adopté en 2019 avec un championnat à 20 clubs s'est avéré un échec, nous avons tous vu ce qui s'est passé durant les 38 journées, et les conséquences qui en ont découlées», a-t-il ajouté.

Le président de la FAF n'a pas hésité à remettre en cause le système «défaillant» à 20 clubs, adopté lors de la saison 2020-2021, sous l'ère de son prédécesseur Kheïreddine Zetchi. «Disputer un championnat à 20 clubs, a fini par créer un déséquilibre à tous les niveaux, chose qui nous a poussé à revenir à un système classique à 16 clubs. Nous avons constaté que la gestion avec laquelle était gérée la compétition n'était pas efficace. Nous avons opté pour la normalisation des choses», a précisé Amara Charaf-Eddine.

Interrogé sur le projet d'une élite à 12 clubs, comme souhaité par le ministre de la jeunesse et des sports, Abderrazak Sebgag, le président de l'instance fédérale a expliqué qu'il s'agit d'»une idée qui a été évoquée».

«La commission mixte MJS-FAF, chargée de l'évaluation de la situation du professionnalisme, a été créée afin de trouver des solutions pour une nouvelle relance du football professionnel, d'autant que le bilan des dix premières saisons du professionnalisme en Algérie s'est révélé négatif. C'était impossible de continuer à adopter un système défaillant. Parmi les propositions de ladite commission c'était un championnat à 12 clubs, mais juste une idée qui a été discutée, pas plus».

Avant d'enchaîner : «Quant au nouveau système de compétition du football amateur, c'est aux membres du Bureau fédéralde trancher, lors de la prochaine réunion, prévue le 28 novembre. Je vais leur soumettre les modalités d'accession et de relégation pour adoption».

«LA FAF SERA INTRANSIGEANTE DANS L'OCTROI DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE»

Pour Amara Charaf-Eddine, ce nouveau système sera évalué «dans une ou deux saisons. Nous allons faire un bilan général pour savoir s'il a atteint ses objectifs, en matière notamment du niveau de compétition. Si nous remarquons une défaillance, il y aura un autre changement, tout en reconnaissant en même temps nos erreurs».

Evoquant l'octroi de la licence professionnelle, le président de la FAF s'est montré «rigoureux et intransigeant», évoquant une éventuelle sanction de la part de la Confédération africaine (CAF) si l'instance fédérale se montre passive sur ce sujet.

«La CAF a mis en place une réglementation sur l'octroi des licences aux clubs, très rigoureuse en matière de gestion, de gouvernance, de finances, et d'infrastructures. Si un club n'a pas le droit d'avoir sa licence, c'est à la Fédération de le sanctionner. C'est à partir de cette donnée qu'on pourra fixer à l'avenir le nombre d'équipes qui vont composer l'élite professionnelle, qui pourra être réduit à 14, voire 12 clubs s'il le faut. Je ne peux pas octroyer une licence à un club qui ne remplit pas les conditions requises, la FAF sera intransigeante là-dessus, sinon on risque des sanctions de la CAF, et les conséquences seront très lourdes», a-t-il averti.

«L'instance continentale a donné aux fédérations nationales un délai jusqu'au début de l'année prochaine pour se mettre en conformité avec cette réglementation», a-t-il souligné. Appelé à juger le modèle économique du football algérien, le patron de la FAF s'est montré déçu, tout en annonçant son soutien pour les clubs amateurs.

«Le modèle économique dans notre football a prouvé ses limites et son inefficacité. Pour le football amateur, on a créé un fonds au niveau de la FAF, alimenté des subventions que la FAF devait recevoir de la part du MJS, il est destiné exclusivement pour le football amateur. Pour les clubs professionnels, il s'agit d'abord de sociétés par actions. Ce n'est pas normal qu'une SSPA compte sur l'apport d'une personne physique ou une institution pour lui octroyer une subvention. Celui qui n'est pas capable de payer un joueur, il n'est pas obligé de l'engager. Chacun doit gérer selon ses moyens».

Enfin, Amara Charaf-Eddine a déploré le non-paiement par la télévision nationale, depuis quatre ans, des droits TV, «dont la grande partie devaient renflouer les caisses des clubs».

«Cela fait quatre ans que nous n'avons pas reçu l'argent des droits TV, dont la grande partie devaient renflouer les caisses des clubs. J'ai pris la décision, après accord du Bureau fédéral, de payer les dettes des clubs, pour qu'ils fassent face à leurs engagements. C'est à moi ensuite de récupérer cet argent des droits TV ou bien des primes de la participation des clubs aux compétitions africaines. Je fais des actes de responsable qui vont dans l'intérêt du club et du joueur. Nous sommes là pour avancer, pas pour reculer. Nous avons fait des concessions aux clubs débiteurs, pour payer de 15 à 30% de leurs dettes, afin de leur permettre de récupérer leurs licences et démarrer le championnat», a-t-il conclu.

R. S.

ORGANISÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Un concours national pour les collégiens et lycéens

SOUS le slogan «Ma très chère patrie», le ministère de la Jeunesse et des Sports a lancé récemment le concours national de ''la Nouvelle'' pour les collégiens et lycéens. Selon une source de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida, les dossiers des participants sont déposés depuis le 1er novembre au niveau du ministère, et ce jusqu'au 18 février 2022, dernier délai de dépôt des candidatures. Cette manifestation vient à point pour encourager et motiver les élèves à la créativité intellectuelle et encourager les talents dans ce domaine. Selon la même source, le concours est ouvert à deux catégories d'élèves, ceux du collège, dont l'âge varie entre 12 et 14 ans et ceux du lycée âgés de 15 à 18 ans. Selon les conditions du concours, les œuvres soumises ne doivent rien contenir qui contredise les valeurs de la société algérienne, ne doivent contenir aucune idée raciste, fractionnelle ou régionale, ni d'erreurs ou inexactitudes historiques.

Dans le même contexte organisationnel, le comité d'organisation du concours a élaboré des conditions concernant le travail qui doit être établi, avec la nécessité de contenir de nobles messages humanitaires qui renforcent l'appartenance à la patrie et cultivent les valeurs d'adhésion aux constantes nationales. Ainsi, l'élève ne peut participer au concours avec une nouvelle déjà parue et ayant gagné un prix dans un autre concours de circonstance. En outre, il est interdit de participer avec une histoire transmise à partir d'une autre source.

La nouvelle doit être rédigée en arabe classique uniquement et doit contenir un titre. Le contenu de l'histoire devra varier entre 3 pages minimum à 20 pages maximum.

T. Bouhamidi

COUR D'ALGER

Le procès de Mahieddine Tahkout reporté au 28 novembre

LA SIXIÈME chambre pénale de la Cour d'Alger a décidé dimanche de reporter au 28 novembre courant, le procès de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, poursuivi pour corruption aux côtés d'anciens responsables, dont les deux anciens Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia.

Le report a été décidé à la demande du collectif de défense, en raison de l'hospitalisation de l'un des accusés (Rachid Tahkout).

S. N.